

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE L'ENERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 22 juillet 2014

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord Délégation Picardie

Nos réf. : 1364/DRP/CCO Vos réf. : Lettre du 30/06/2014

Affaire suivie par : Cédric COLLARDEAU cedric.collardeau@aviation-civile.gouv.fr Tél. : 03 44 11 49 02 - Fax : 03 44 11 49 08

DDT de l'OISE

40 rue Jean Racine BP317

60021 BEAUVAIS CEDEX

ddt-saue-pot@oise.gouv.fr

Objet: Documents d'Urbanisme

En réponse à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que le territoire de la commune de Orry-la-Ville est grevé de servitude <u>aéronautique civile</u>, comme indiqué dans le tableau ci-joint.

De plus, je rappelle aux conseils municipaux que l'arrêté interministériel en date du 25 Juillet 1990, de portée générale, est applicable à l'ensemble de son territoire.

En particulier, en dehors de l'agglomération, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur est soumise à l'accord du ministre chargé de l'Aviation Civile et à l'accord du ministre chargé des Armées, et peut-être susceptible de se voir prescrire un balisage diurne et lumineux conforme à la réglementation en vigueur.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les services de la délégation Picardie soient représentés aux réunions relatives au sujet cité en objet.

Par délégation du Ministre chargé des Transports, L'Inspecteur de Surveillance Développement Durable

Cédric Collardeau

Calla de con

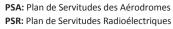
PJ : liste commune(s) et servitude(s) associée(s)





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE L'ENERGIE

Communes	DEP	PSA	PSR	PEB
ORRY LA VILLE	60	PSA 1.44.101A index A ROISSY Charles-de-Gaulle du 13/07/83	nil	nil



PEB: Plan d'Exposition au Bruit

